

PUBLICATIONS COMMUNALES

AUTRES PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Val-de-Ruz

Mise à l'enquête publique de la modification partielle de la zone réservée de Val-de-Ruz

En application de l'article 105 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, la modification partielle de la zone réservée de Val-de-Ruz est mise à l'enquête publique.

Le dossier précité peut être consulté à l'administration de l'urbanisme, rue Charles-L'Eplattenier 1 aux Geneveys-sur-Coffrane, **du 21 mai 2021 au 21 juin 2021**.

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 21 juin 2021.

Val-de-Ruz, le 21 mai 2021

Au nom du Conseil communal	
Le président	Le chancelier
F. Cuche	P. Godat